

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	17.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Sans restriction
Acteurs	Fondation Franz Weber
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2023

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Eperon, Lionel
Gerber, Marlène
Hirter, Hans
Künzler, Johanna
Terribilini, Serge
Ziehli, Karel

Citations préféré

Eperon, Lionel; Gerber, Marlène; Hirter, Hans; Künzler, Johanna; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Fondation Franz Weber, 1982 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Agriculture	1
Détenion d'animaux, expérimentation animale et protection des animaux	1
Infrastructure et environnement	2
Aménagement du territoire et logement	2
Droit foncier	2
Protection de l'environnement	2
Protection de la nature	2
Protection des eaux	2
Politique de protection de l'environnement	3
<hr/>	
Partis, associations et groupes d'intérêt	3
Associations	3
Nature et environnement	3

Abréviations

UVP	Umweltverträglichkeitsprüfung
USG	Umweltschutzgesetz
SBV	Schweizerischer Bauernverband
EMD	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

EIE	étude d'impact sur l'environnement
LPE	Loi sur la protection de l'environnement
USP	Union Suisse des Paysans
DMF	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Chronique générale

Economie

Agriculture

Détention d'animaux, expérimentation animale et protection des animaux

INITIATIVE POPULAIRE
DATE: 28.05.2018
KAREL ZIEHLI

Résumé

Initiative contre l'élevage intensif (MCF 21.044)

Le bien-être animal est un sujet qui fait l'actualité, tant au Parlement que dans le débat public, que ce soit sur la question des importations de produits animaux, de l'expérimentation animale, des méthodes d'abattage ou encore de l'élevage. C'est dans ce contexte qu'un comité d'initiative soutenu, entre autres, par le Think tank Sentience Politics, la Fondation Franz Weber et Greenpeace, a lancé une initiative populaire afin de faire des normes bio, la règle en ce qui concerne l'élevage des animaux de rente (vaches, cochons, poulets, etc.). La récolte de signature ayant abouti, le Conseil fédéral, dans sa prise de position, s'est opposé au texte d'initiative, proposant, en revanche, un contre-projet direct impliquant une inscription du bien-être animal dans la Constitution fédérale. Lors des débats au Parlement, cette proposition, ainsi qu'une proposition minoritaire d'élaboration d'un contre-projet indirect, ont été rejetées, tout comme le texte d'initiative, par la majorité de centre-droite. Les opposant.e.s ont principalement appuyé leur argumentaire sur le fait que les règles en vigueur en Suisse sont déjà suffisamment strictes. Nul doute que la campagne de votation réanimera les souvenirs de la campagne de votation de l'année passée sur les initiatives qui s'attaquaient aux pesticides. L'USP a, dans cette perspective, passé un accord avec des organisations économiques afin de contrer avec suffisamment de moyens les velléités des initiant.e.s. Le corps électoral sera amené à voter en septembre 2022 sur l'initiative contre l'élevage intensif.

Chronologie

Validation de l'initiative par la Chancellerie
Aboutissement de la récolte de signatures
Proposition de contre-projet direct du Conseil fédéral
Le Conseil national rejette le texte et les contre-projets
Le Conseil des Etats suit la chambre basse

INITIATIVE POPULAIRE
DATE: 15.10.2019
KAREL ZIEHLI

L'initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)» a abouti, la Chancellerie fédérale ayant validé 106'125 paraphes sur les 100'000 nécessaires. A l'annonce du succès de la récolte par Sentience Politics, l'USP a réagi en démentant l'existence d'élevages intensifs d'animaux en Suisse. Si le corps électoral venait à accepter l'initiative, les agricultrices et agriculteurs auraient 25 ans pour se mettre en conformité et adopter les normes de BioSuisse pour l'élevage. Lorsque l'on se penche sur un cas pratique, cela voudrait dire que les porcs auraient plus de place à disposition, auraient la possibilité de sortir et seraient dotés d'une litière, ces deux derniers éléments n'étant actuellement pas obligatoire en production conventionnelle. Cette initiative profite du soutien d'un large spectre politique passant de membres de l'UDC à des membres des Verts.¹

Infrastructure et environnement

Aménagement du territoire et logement

Droit foncier

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 19.02.2014
MARLÈNE GERBER

Im Februar 2014 präsentierte der Bundesrat seine **Botschaft zur Umsetzung der Zweitwohnungsinitiative**, die einige Ausnahmen vom Verbot zusätzlicher Zweitwohnungen in Gemeinden mit einem Zweitwohnungsanteil über 20% vorsah und die im Grundsatz die Stossrichtung der Übergangsverordnung weiterverfolgte. Altrechtliche Bauten, resp. vor der Volksabstimmung vom 11. März 2012 bereits bestehende oder bewilligte Bauten, sollen gemäss bundesrätlicher Vorlage geschützt werden und dürften – sofern sie als Erstwohnung umgenutzt oder touristisch bewirtschaftet werden – auch erweitert werden. Vom Verbot auszunehmen seien ferner "warme Betten", resp. Hotels und hotelmässige Residenzen sowie Zweitwohnungen, die auf einer Vertriebsplattform als Ferienresidenz zur Miete angeboten werden, sofern sich letztere in im Richtplan entsprechend festgelegten Gebieten befinden. Auch die Schaffung neuer "kalter Betten" soll unter gewissen Voraussetzungen erlaubt bleiben, namentlich durch Umwandlung eines seit 25 Jahren oder länger bestehenden Hotelleriebetriebs, der nicht mehr als solcher weitergeführt werden kann, sowie unter strengen Voraussetzungen in geschützten Baudenkmalern und ortsbild- und landschaftsprägenden Bauten, da solche Bauten oft nur auf diese Art erhalten werden könnten, so der Bundesrat. Vera Weber, Kampagnenleiterin der Zweitwohnungsinitiative, bezeichnete die Botschaft zur Umsetzung des Volksanliegens vor den Medien als Ohrfeige. Auch Raimund Rodewald von der Stiftung Landschaftsschutz Schweiz zeigte sich unzufrieden mit dem bundesrätlichen Vorschlag. Insbesondere die Möglichkeit zur Schaffung zusätzlicher Zweitwohnungen in nicht intensiv genutzten Tourismusgebieten verschandle das Landschaftsbild.²

Protection de l'environnement

Protection de la nature

POLITIQUE CANTONALE
DATE: 30.12.1982
HANS HIRTER

Ausserst umstritten sind die Pläne des EMD, im Gebiet der Hochmoore von Rothenthurm (SZ) einen Waffenplatz zu errichten. Da wir an anderer Stelle ausführlich auf diese Kontroverse eingehen, beschränken wir uns hier auf die in diesem Zusammenhang eingereichte **kantonale Volksinitiative zum Schutz gefährdeter Landschaften**. Eher unerwarteterweise gelang es einem auf Anregung von Franz Weber gebildeten Komitee auch ohne die Unterstützung institutionalisierter Parteien und Organisationen, die erforderlichen Unterschriften zu sammeln. Vorgeschlagen wird praktisch ein Bauverbot für nichtlandwirtschaftliche Bauten ausserhalb bestehender Siedlungen. Damit sind neben dem Waffenplatz auch weitere geplante Anlagen (Richtstrahlantenne auf dem Höhrnonnen, Hotelbauten in Morschach und auf dem Rigi usw.) anvisiert.³

Protection des eaux

PETITION / REQUÊTE / PLAINTES
DATE: 21.04.1995
LIONEL EPERON

Suite à la décision prise en décembre 1994 par les autorités fédérales d'autoriser l'exploitation d'un **hydravion** et de deux aquaports **sur le Léman**, plusieurs associations de protection de l'environnement – dont la Fondation Helvetia Nostra présidée par Franz Weber – ont déposé un recours commun devant le Conseil fédéral. Estimant toutefois que cette procédure aurait peu de chances d'aboutir, Franz Weber a annoncé, peu après, le lancement de l'initiative populaire «Pas d'hydravions sur les lacs suisses!», au terme de laquelle l'utilisation des eaux publiques par ce type d'appareils est interdite, sauf en cas de détresse.⁴

Politique de protection de l'environnement

ORDONNANCE / ARRÊTÉ FÉDÉRAL SIMPLE
DATE: 11.08.1989
SERGE TERRIBILINI

La LPE prévoit le **droit de recours des organisations de protection de l'environnement**. Une ordonnance relative aux organisations pouvant bénéficier de ce droit contre des décisions concernant des installations soumises à l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) fut mise en consultation. Seules les organisations d'importance nationale ayant dix années d'existence au moins seront habilitées à recourir contre des projets concernant la planification, la construction ou la modification d'installations entrant dans le cadre de l'EIE. Elles pourront utiliser les voies de recours ordinaire prévues par le droit cantonal et fédéral. Le projet d'ordonnance dresse une liste exhaustive des organisations autorisées à bénéficier de ce droit. Sur les 27 l'ayant demandé, 18 ont été retenues. Parmi les neuf à qui il avait, dans un premier temps, été refusé, figuraient la Fondation Franz Weber et la Fondation Helvetia Nostra.⁵

ORDONNANCE / ARRÊTÉ FÉDÉRAL SIMPLE
DATE: 28.06.1990
SERGE TERRIBILINI

La LPE prévoyant un **droit de recours pour les organisations de protection de l'environnement** contre des décisions concernant des installations soumises à l'EIE, le Conseil fédéral avait mis en consultation, en 1989, une ordonnance dressant la liste de celles pouvant en bénéficier. Dans sa mouture définitive, l'ordonnance comprend les fondations Helvetia Nostra et Franz Weber qui n'avaient, tout d'abord, pas été prises en considération, ainsi que la Fondation suisse pour l'énergie. Ainsi complétée, elle est entrée en vigueur le 1er août.⁶

Partis, associations et groupes d'intérêt

Associations

Nature et environnement

AUTRE
DATE: 23.09.2014
JOHANNA KÜNZLER

Der Umweltschützer Franz Weber übergab im September 2014 offiziell die **Leitung der Fondation Franz Weber** an seine Tochter Vera. Der inzwischen 87 Jahre alte Aktivist hatte schon seit Längerem mit gesundheitlichen Problemen zu kämpfen. Vera Weber ist diplomierte Hotelfachfrau mit ergänzender Ausbildung im Journalismus. In der Stiftung war sie bereits seit 1999 aktiv, unter anderem als Kampagnenleiterin und Vize-Präsidentin. Sie will die Organisation im Sinne ihres Vaters weiterführen. Die 1975 gegründete Fondation vermochte auch in den vergangenen Jahren noch ihren Einfluss in der Politik geltend zu machen. Das meiste Aufsehen erregte sie mit dem Erfolg ihrer Zweitwohnungsinitiative.⁷

1) FF, 2019, p.6577 s.; LT, TA, 18.9.19; TG, 20.9.19; TA, 18.10.19

2) BBl, 2014, S. 2287 ff.; Medienmitteilung BR, UVEK, ARE vom 19.2.14; AZ, BZ, LT, Lib, NZZ, SGR, SGT, TA, TG, 20.2.14

3) BaZ, 9.8. und 14.9.82; Vat., 10.9., 22.10. und 30.12.82

4) Presse des 7.2. et 21.4.1995

5) Presse du 11.8.89

6) JdG et Vat., 28.6.90

7) Lib, 23.9.14